

Pour un autre aménagement du territoire

Les grands projets ne manquent pas sur le territoire de la CASA (Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis), un territoire envié, riche et fragile :

- Les centres commerciaux,
- La cité du savoir,
- Le nouveau quartier des Trois-Moulins,
- la Ligne nouvelle,
- Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)...

Nous constatons que, mis à part la Ligne nouvelle, les autres projets ne sont pas vraiment débattus.

Que dire de l'enquête publique sur le centre commercial des Clausonnes où près de 5 000 personnes se sont prononcées contre et pourtant ce projet a été validé par le commissaire enquêteur ?

Que dire du retard perpétuel du BHNS de Sophia, dont l'extension vers Antibes ne sera même pas réalisée, pour privilégier les aménagements routiers du nouveau mastodonte commercial Carrefour ?

Il serait intéressant de se poser la question de la nécessité de tous ces centres commerciaux mais non, ces projets s'élaborent dans le secret des bureaux.

Toutes les informations doivent être accessibles aux habitants de notre territoire afin qu'ils puissent participer au débat. Antibes détient le record d'augmentation du nombre de logements vacants, + 2% de 2008 à 2013. Actuellement, ce nombre approche les 4 000, équivalent à celui des familles qui attendent un logement social, ce nombre ne prend pas en compte les résidences secondaires. La plus grande ville de la CASA est placée cette année dans le Top 5 français des villes les plus lourdement sanctionnées par l'amende SRU qui « punit » les communes en déficit de logements sociaux. Antibes ne dispose que de 9,69% de logements sociaux au lieu des 25% obligatoire. Son amende s'élève à 825 783€.

De plus, quand on regarde les résultats d'Air PACA, on constate que les villes du littoral de notre département disposent d'une qualité de l'air de moyen à médiocre, plus d'un jour sur deux pour une raison essentielle, l'importance du réseau routier et du trafic. Ce sont plus de 70 000 voitures par jour qui font le déplacement Nice-Antibes dont plus de la moitié sortent à l'échangeur Antibes Sophia.

Voici quelques incohérences qui demandent informations, débats et opinions.

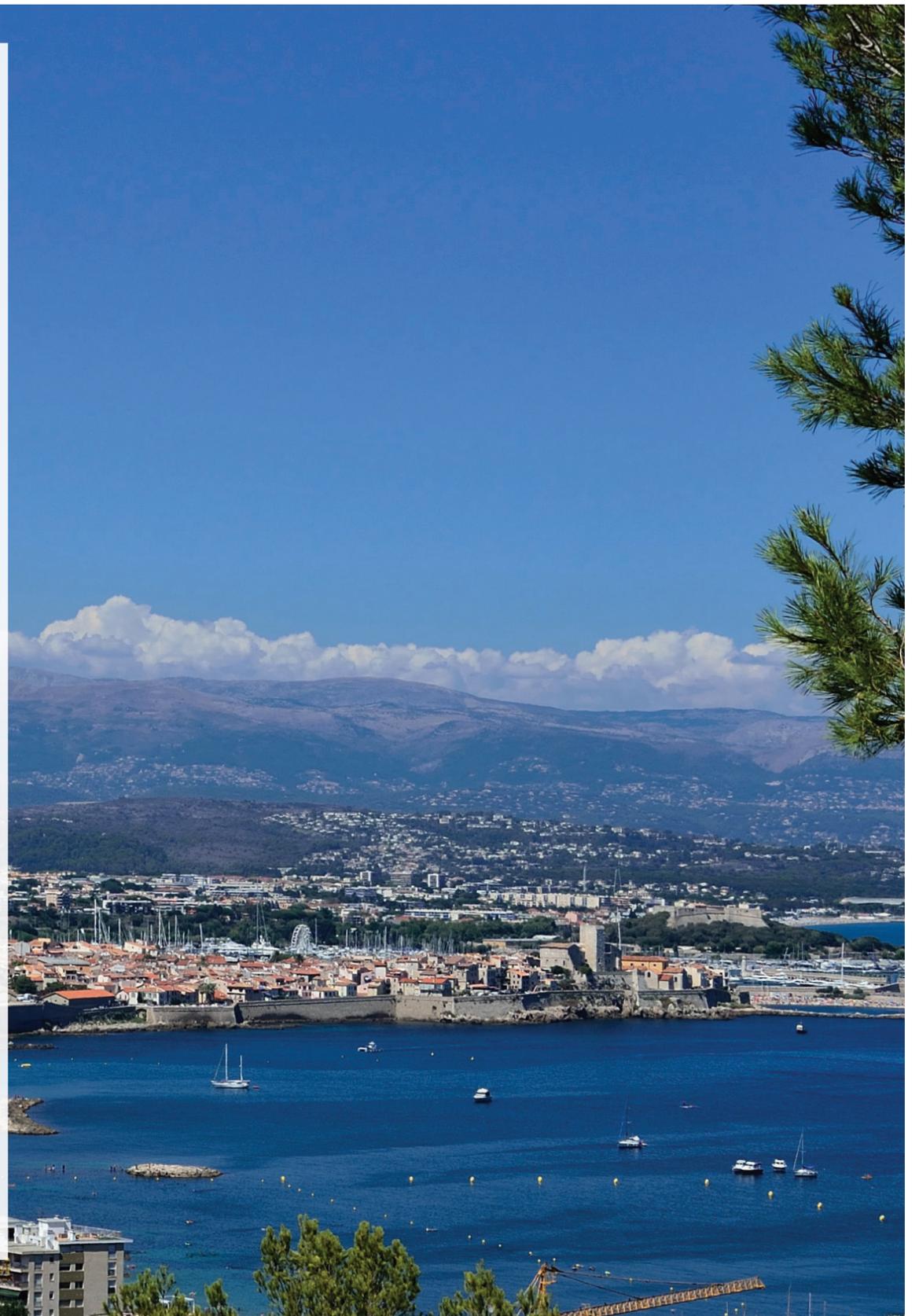
C'est l'objectif du journal des communistes de la CASA. N'hésitez pas à nous écrire, nous contacter.

Cécile Dumas

Conseillère municipale
groupe Front de Gauche

10 avenue Pasteur 06600 Antibes

Tél: 04.93.34.89.46 Blog: www.ceciledumas.fr



Inondations

Qui sont les coupables ?

Les habitants de la plaine de la Brague, antibois et biotois, sont les victimes de l'inondation du 3 octobre 2015 et non les responsables comme le prétendent les administrations...

Transports

Ligne nouvelle, un projet d'avenir

Concertation publique concernant la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. C'est une nouvelle ligne de train qui passera, pour sa partie azurienne, par le moyen pays, à 90 % en tunnel. Elle a pour objectif de doubler la ligne existante afin de la dé-saturer.

CASA

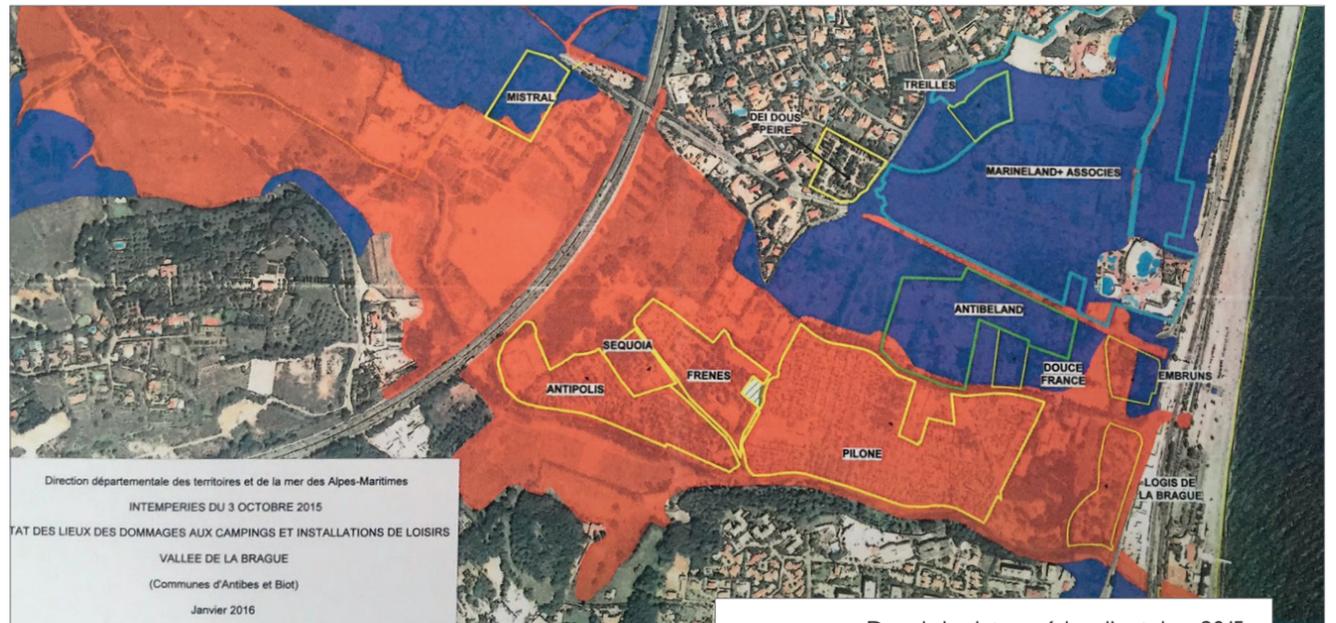
Un territoire à vendre

La bande littorale est surexploitée, seuls les emplacements des campings obligés de fermer, pourraient permettre de belles plus-values financières pour quelques affairistes rapaces. C'est donc sur le moyen-pays que les bétonneurs jettent leur dévolu.

La CASA

Un territoire envié, riche et fragile !

La Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) représente une zone très attractive par sa nature, par la ville d'Antibes et la technopole... Mais elle constitue aussi un endroit fragile, en particulier depuis les inondations du 3 octobre 2015. Pour réussir un nouveau développement, il est indispensable de repenser l'aménagement du territoire autour de transports en commun, de quartiers à vivre et d'un tourisme familial.



Depuis les intempéries d'octobre 2015, les campings d'Antibes sont classés en zone rouge

Inondations

Qui sont les coupables ?

Les habitants de la plaine de la Brague, antibois et biotois, sont les victimes de l'inondation du 3 octobre 2015 et non les responsables comme le prétendent les administrations...

Par l'ADEQUAE

(Association de Défense des Quartiers d'Antibes Est)

Sous prétexte sécuritaire, un constat très négatif du maire d'Antibes impose au préfet des Alpes-Maritimes de décider la fermeture administrative définitive de deux campings et un troisième réduit à 90%. Les conséquences économiques sont désastreuses : environ 10 000 touristes de moins par jour qui ne consomment plus ni chez les petits commerçants ni chez Carrefour ni dans les snacks ni à Marineland, des licenciements directs et indirects.

La commune et l'État seront privés de ces recettes et taxes mais à la suite

de la fermeture administrative, elles devront indemniser les campings pour la perte de leur fonds de commerce. Ces décisions sont d'autant plus incompréhensibles que, dans le Var et à la Haute-sur-Mer, des campings inondés plusieurs fois ont été autorisés à rouvrir en mettant en œuvre des mesures de sécurité.

L'hôtellerie de plein air séduit une clientèle milieu de gamme, essentiellement familiale qui peut ainsi profiter de la Côte d'Azur en tente, camping-car et, de plus en plus, en mobil-homes, souvent grâce aux participations des comités d'entreprises. Mais la commune d'Antibes privilégie une clientèle « haut de gamme » friande d'hôtels luxueux et ne veut pas de ce tourisme populaire... Le prétexte « sécuritaire » était idéal... Quels projets sous-jacents ?

À la suite de ces inondations, un déchaînement de contrôles d'urbanisme s'est déroulé chez les particuliers sinistrés et dans les campings, comme s'ils n'avaient pas subi assez de préjudices. Qui a pu convaincre le procureur de la République que tous les contrevenants et donc les responsables de l'inondation entre Mandelieu et Villeneuve-Loubet sont concentrés au quartier de la Brague à Antibes ? À l'exception des forains qui peuvent enfreindre toutes les réglementations sur l'urbanisme, les nuisances sonores... et exploiter un parc d'attraction sans autorisation administrative en toute impunité.

La question essentielle demeure la prévention des risques. Les systèmes d'alerte par messagerie ont été renforcés et les messages de vigilance

orange (3 entre le 20 et 24 novembre) se multiplient.

Après avoir laissé bétonner Sophia Antipolis depuis des années et envisager encore d'autres projets d'envergure comme la ZAC des Clausonnes, les administrations souhaitent que les propriétés des riverains de la Brague servent de bassin de rétention « gratuit ». Le responsable de la DDTM a affirmé publiquement que toute la zone sera mise en rouge dans le futur PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) et que des travaux ne changeraient rien... C'est la spoliation du patrimoine.

Le manque d'entretien des vallons, le sous-dimensionnement des buses de l'autoroute, la problématique des eaux de ruissellement sont les vrais problèmes. Qu'on cesse de nous faire croire que les solutions techniques n'existent pas ou qu'il n'y a pas de moyens. C'est la volonté politique qui fait défaut.

Nous, riverains de la Brague réclamons des travaux d'envergure pour assurer notre sécurité.

En bref...

Les élus de Valbonne au fil de l'eau...

Le conseil Municipal de Valbonne a adopté le 6 octobre le positionnement de la gare de Sophia-Antipolis aux Bouillides, à quelques mètres du quartier de Garbejaire où vivent des milliers de familles. Dans les attendus de la délibération, on peut lire qu'une gare au Fugueiret impacterait la commune. Pourtant, ce lieu est inhabité et c'est là que doit se créer la future Cité du savoir. Face au tollé de sa proposition, le Conseil Municipal refuse maintenant toute gare et tracé aux Bouillides et toute gare TGV à Sophia...

Le maire d'Antibes fervent supporter de l'autoroute

Elle est loin la COP 21, quand les élus se rependaient en déclarations écologiques lénifiantes. Jean Leonetti a profité de la dernière séance du conseil municipal pour annoncer son accord avec Éric Ciotti, président du conseil départemental, et Escotta-Vinci, pour réserver des bouts de la bande d'arrêts d'urgence à la circulation des autobus.

BHNS : un jour peut-être

Cela va faire deux ans que les travaux de déboisement ont été effectués dans le parc de la Valmasque en préalable au tracé du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) et depuis, rien ! La végétation a repris son développement et les panneaux qui annoncent le début imminent des travaux rouillent doucement.

Le SIAQUEBA démantelé

La CASA va récupérer la compétence des risques naturels donc des inondations. Cela semble aller de soi mais, dans le même temps, elle sacrifie le syndicat qui depuis des années gère la Brague et ses affluents sans grands moyens financiers. Pourtant, ce syndicat et les agents qui y travaillent pourraient être très utiles pour gérer ces cours d'eau. Alors, pourquoi casser un bon outil ?

Transports

Pour une ligne nouvelle au service du quotidien

Depuis octobre et jusqu'à fin décembre a lieu la concertation publique concernant la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. C'est une nouvelle ligne de train qui passera, pour sa partie azurée, par le moyen pays, à 90 % en tunnel. Elle a pour objectif de doubler la ligne existante afin de la dé-saturer.

Par Rémi Quinton et Aurélien Delay

L'idée est que les trains longue distance passeront essentiellement par la Ligne Nouvelle, laissant la place aux TER sur la ligne littorale. Ce seront huit TER par heure et par sens qui circuleront sur cette dernière : comme un RER. Ceci est prévu pour 2030. Dans une seconde phase, en 2040, la Ligne Nouvelle sera directement reliée à la gare Est-Var, ce qui permettra un temps Nice-Marseille en 1h40. Avec ceci, les trajets en train vers Marseille, Montpellier ou Lyon seront compétitifs avec la voiture. De plus, il est prévu de nouvelles dessertes dans les Alpes-Maritimes, avec deux gares nouvelles : Nice Aéroport et Sophia Antipolis.

Une boucle TER reliera ainsi la 1ère technopole d'Europe aux gares du littoral.

Pour la gare de Sophia, trois variantes sont proposées à la population. Les deux premières rencontrent avec raison un rejet massif des riverains. Elles sont situées aux Bréguières, près de Mougins, et aux Bouillides, à Valbonne près du quartier de Garbejaire. Dans les deux cas, la ligne aura des impacts sur la nature, dans le parc de Valmasque ou dans le parc sportif des Bouillides, mais aussi sur les quartiers résidentiels existants. Au final la troisième variante est de loin la meilleure, elle se situe au Fugueiret, en face des Clausonnes, près de l'école SKEMA. Cette zone est le futur site du projet Côte 121 et de la Cité du savoir. Il n'y a actuellement pas de riverains qui

seront délogés par la gare. Mais, en même temps, l'impact sur la nature sera minime car en coordination avec d'autres projets d'urbanisation. Le site du Fugueiret sera aussi le point central naturel des futurs transports en commun de Sophia Antipolis. Le bus-tram vers Antibes y passera, ainsi que deux TCSP (Transport en Commun en Site Propre) internes à Sophia qui font partie du projet Côte 121, et il y aura une station de télécable. Les salariés venant de Nice (15 min de trajet), Cannes (15 min), Golfe-Juan (20 min), Ranguin (5 min), Mouans-Sartoux (18 min) ou Grasse (25 min) pourront, à partir de là, rejoindre leur lieu de travail.



PROJET LIGNE NOUVELLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR

NI BOUILLIDES, NI BRÉGUIÈRES

Je choisis au **FUGUEIRET**

la gare TGV-TER

pour défendre l'environnement de Sophia Antipolis

Pétition en ligne sur petition.soutien-lnpca.fr

Association TGV Développement Côte d'Azur

www.associationtgvdeveloppement.fr

Parce que c'est le seul projet d'ampleur pour améliorer les transports en commun dans les Alpes-Maritimes, parce que c'est le seul projet d'urbanisation qui prend sérieusement en compte les risques d'inondations, le Parti Communiste s'engage pour la Ligne Nouvelle et pour la gare au Fugueiret.

CASA

Un territoire à vendre

La bande littorale est surexploitée, seuls les emplacements des campings obligés de fermer, pourraient permettre de belles plus-values financières pour quelques affairistes rapaces. C'est donc sur le moyen-pays que les bétonneurs jettent leur dévolu.

Par Gérard Piel
Président du MNLE 06

Grâce aux terrains de Sophia Antipolis, la spéculation foncière et immobilière peut prospérer. Construit au cœur du « sous-bassin de La Valmasque »,

cours d'eau torrentiel, le centre commercial des Clausonnes vient ajouter ses 100 000 mètres carrés de béton et de macadam au doublement de la surface de Carrefour, à la création de Leclerc, de Vallauris Resort, au doublement de la surface de Leroy-Merlin, à Castorama (le plus grand magasin d'Europe) et aux

deux futures zones commerciales de la route de Grasse et du rond-point Weissweiller. Sur quelques kilomètres carrés : une saturation commerciale record. Mais aussi, une nécrose routière et autoroutière qui occasionne plusieurs heures d'embouteillages par jour. Mais aussi, des risques d'inondations aggravés. Mais aussi, une désertification des villages et des centres-villes. Le mastodonte commercial des Clausonnes est prévu en plein bassin versant de La Brague et de ses

affluents. Dans une commune, Valbonne, qui ne bénéficie pas d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) pourtant obligatoire depuis 1987 ! Il me semble que cela devrait retenir l'attention des élus. Ceux de la CASA (les Républicains, FN et PS) votent à l'unanimité toutes les délibérations et motions concernant l'aménagement du territoire. Ceux de Valbonne ont voulu imposer la gare de la Ligne nouvelle aux habitants de Garbejaire. Cette gare doit être implantée au Fugueiret, là où est prévue la fameuse Cité du savoir, où actuellement, il n'y a aucune habitation. Cela permettra aux futurs salariés, chercheurs et étudiants de cette cité de bénéficier d'un moyen de locomotion écologique, sûr et rapide ne rajoutant pas des milliers de voitures sur le réseau routier. Alors, pourquoi ce refus des élus ? La Ligne nouvelle est le seul équipement qui prend en compte les risques d'inondation. C'est aux citoyens de réagir et d'obliger ces élus à faire les bons choix dans le sens de l'intérêt général et non de quelques intérêts particuliers. Signez les pétitions, participez aux réunions. Rien n'est fait. Il en va de notre avenir et de notre territoire : ne les bradons pas !

En bref...

Zones commerciales, où sont les enseignes ?

Point commun entre les trois nouvelles zones commerciales : le mastodonte des Clausonnes, celle de la route de Grasse et celle du rond-point Weissweiller, les noms des enseignes sont jalousement gardés secrets ou, peut-être, ne sont-elles pas toutes connues !

Le préfet a-t-il eu sa réponse ?

Dans le cadre de l'enquête publique sur la zone commerciale des Clausonnes, le préfet des Alpes-Maritimes avait réclamé un « porté à connaissance » concernant les risques d'inondation. A-t-il obtenu une réponse ? Sera-t-elle publique ?

Le commissaire enquêteur a-t-il été entendu ?

Dans le cadre de l'enquête publique sur la zone commerciale des Clausonnes, le commissaire enquêteur avait expressément recommandé que le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) soit mis en œuvre en 2016. Est-ce que cette recommandation a été suivie d'effet ?

Nos propositions

2017, L'humain d'abord !

PCF
Parti communiste français

MEMBRE DU

FRONT
DE GAUCHE

Le **Parti Communiste/Front de Gauche** porte un changement profond de l'aménagement du territoire au service du progrès social, démocratique et écologique. Nous proposons donc les priorités suivantes :

Développement des transports collectifs, du BHNS et de la Ligne Nouvelle pour permettre une amélioration de l'air que l'on respire et décongestionner le réseau routier totalement saturé

Remettre les 4000 logements vacants recensés par l'INSEE au service du logement social pour permettre de satisfaire les besoins de la population et le respect du Droit au Logement pour Tous.

Le nouveau quartier de la ZI des Moulins doit être structuré avec des services publics, des accès en mode doux et 50% de logements sociaux

La Mise en place d'espace de commerces de proximité (AMAP, associations, producteurs locaux) dans les différents quartiers au Nord d'Antibes

La réhabilitation et un entretien régulier des cours d'eau de la Brague et de ses affluents

L'ouverture d'une concertation sur les zones rouges, les campings, Antibeland et Marineland.

Et vous, qu'en dites-vous ?

Coupon à renvoyer à PCF CASA, 10 avenue Pasteur 06600 Antibes - antibespcfCasa@gmail.com

NOM PRÉNOM

ADRESSE CODE POSTAL VILLE

COURRIEL
 Je souhaite recevoir des informations
 Je souhaite donner mon avis

Du côté du net

Blog de Cécile Dumas, conseillère municipale
Front de Gauche à Antibes
www.ceciledumas.fr

Blog de Gérard Piel, Président du MNLE06
www.gpiel.com

Pour tout savoir sur le projet de la Ligne
Nouvelle :
www.facebook.com/lnpca

Pour donner son avis sur la Ligne Nouvelle
www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/vos-avis

Site du MNLE (Mouvement National de Lutte
pour l'Environnement :
www.mnle.fr

Association TGV et Développement Var-Nice
Côte d'Azur :
www.associationtgvdeveloppement.fr

Abonnez-vous au Patriote pour seulement 5 € par mois !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Courriel :

Par chèque :

Classique 60 €/an Soutien 100 €/an

Règlement à l'ordre d'Alpes Azur Éditions

Par prélèvement automatique mensuel :

Classique 5 €/mois Soutien : €/mois

Date 1^{er} prélèvement :

Merci de joindre un RIB

À envoyer à : Alpes Azur Éditions - 54, Bd G^e De Gaulle - 06340 La Trinité

